Un banqueroutier a été condamné

Il avait 20 millions de passif
Il a eu 200 francs d'amende

Amiens, 3. — Le tribunal correctionnel d'Amiens a condamné à deux amendes de 100 francs pour banqueroute et émission de chèques sans provision, Lemaire Boutry fabricant de bonneterie, à Daours.

Cet industriel, qui a fait faillite, laisse un passif de 20 millions et un actif de 6 à 7 millions.

Une banque de Nantes obtient un franc de dommages-intérêts pour un chèque sans provision tiré sur elle.

A Berlin on a affiché les discours de M. Lloyd George

LES ALLIES ONT FAIT ENLEVER LES AFFICHES

Londres, 3. — On mande de Berlin aux journaux que les autorités Alliées ont fait enlever à Cologne des affiches donnant des extraits des récents articles de M. Lloyd George.

Il en coûte cent francs pour aimer sa maîtresse

Versailles, 3. — Tout augmente, dit-on. Et cela est vrai, même pour les amendes correctionnelles, car jusqu'ici le tarif de 25 francs, d'usage traditionnel pour les adultères devant les tribunaux, vient d'être quadruplé à Versailles. C'est 100 francs que le président Texier inflige maintenant à ceux qui se laissent pincer en train de donner quelque coup de canif dans le contrat. Comme c'est généralement le condamné du sexe fort qui règle la note pour les deux délinquants, c'est environ 700 francs dont il se trouve débiteur envers le fisc.

Malgré cette augmentation, il ne paraît pas que ce genre de délit ait beaucoup diminué ; par contre, les auteurs prennent maintenant davantage de précautions pour éviter de se faire surprendre par le commissaire

Qui a cambriolé la villa de Georges Carpentier

Dieppe, 3. — La villa Georges-Georgette que possède, à Dieppe, le boxeur Carpentier, aurait été cambriolée. Le garde champêtre ayant constaté que des vitres des fenêtres étaient brisées prévint le commissaire de police. Celui-ci trouva les objets de valeur à leur place habituelle. Il avertit le propriétaire de la villa qui, seul, pourra dire s'il a été victime d'un vol.

Victime du devoir

UN MECANICIEN MEURT SUR SA MACHINE

Toulouse, 3. — Le mécanicien Verdeil âgé de 41 ans, qui pilotait la machine d'un train de voyageurs, a succombé subitement entre Mende et la Bastide, d'une congestion provoquée par le froid.

Un vol plané de 7 heures 3 minutes

LE LIEUTENANT THORET A EXECUTE CET EXPLOIT A BISKRA

Biskra, 3. — Au cours d'essais sur avion à hélice calée, le lieutenant Thoret a accompli un vol plané d'une durée de 7 heures 3 minutes.

Le lieutenant Thoret a battu ainsi de loin tous les records du monde.

Saint-Ouen aura sa rue Marcel-Sembat

Paris, 3 — Dans sa dernière réunion, le Conseil municipal de Saint-Ouen a décidé de donner à une rue de la ville le nom de notre regretté camarade Marcel Sembat.

En dépit du refrain légendaire, le chef de gare n'eut pas de chance

Bordeaux, 3. — En faisant manœuvrer un train de marchandises, le chef de gare intérimaire de Lamothe-Landerron est tombé sous les roues du convoi et a été écrasé.

Le grand Gala annuel de la Presse lilloise

Nous pouvons annoncer dès maintenant, que le grand gala de la Presse, qu'organise M. Bourdette, aura lieu au Théâtre municipal, le vendredi 12 janvier.

On y entendra « MANON », qui n'a pas encore tenu l'affiche cette année, cette œuvre ayant été réservée pour ce gala.

L'interprétation sera, comme de coutume, de tout premier ordre

Nous donnerons, incessamment, tous les renseignements utiles à ce sujet.

ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, rue du Bassin

Le drame de la cour Desutter

AUTOPSIE DE LA VICTIME

M. le docteur Delahousse, médecin-légiste, a procédé hier matin à l'autopsie du cadavre de la femme De Backer, née Romanie Dufour, dont nous avons relaté hier la mort tragique.

Le corps portait les traces de cinq blessures, dont deux à la bouche, une à la poitrine, une au ventre, une enfin à la cuisse gauche. Le praticien a déclaré que c'est cette dernière qui a entraîné la mort par sectionnement de l'artère fémorale.

DESCENTE DU PARQUET

Le Parquet de Lille, représenté par MM. Blanchard, juge d'instruction et Fieffé, procureur de la République, est descendu à Roubaix, hier à 2 h. 30.

Les magistrats se sont rendus au poste du 3e arrondissement, où ils ont conféré avec M. Martin, commissaire de police ; puis rue des Longues-Haies, à la maison du crime, où ils ont relevé l'état des lieux.

Revenus au commissariat, ils ont entendu les témoins, M. Desutter, cabaretier et Gaillard, l'amant de la victime. Ils ont interrogé ensuite Peeters, qui a d'abord persisté à nier, puis a avoué avoir frappé, tout en se défendant d'avoir tué

Les représentants du Parquet après signature d'un mandat d'écrou, ont quitté la place Sainte-Elisabeth à 5 h. 30.

Le meurtrier a été déféré à Lille.

UN CHARRETIER VICTIME D'UN TAMPONNEMENT

Un charretier du service de l'ébouage, Désiré Jardez, 48 ans, rue du Coq Français, 133, passait hier vers 13 heures 30, près de la Verte-Feuille, à Wasquehal, conduisant son camion. Une automobile, arrivant à vive allure, tamponna le véhicule. Le conducteur fut projeté sur le sol et l'une des roues du camion lui passa sur la jambe droite. Des passants s'empressèrent auprès du blessé, tandis que l'autre continuait son chemin

M. le docteur Desbonnets, mandé, a constaté une fracture du fémur et une large plaie et a ordonné le transfert du charretier à l'Hôpital.

Fête sportive de l'Amitié Franco-Belge

LE TOURNOI D'ESCRIME

Quatre mois seulement nous séparent maintenant de cette brillante période de fêtes locales, organisées uniquement entre français et belges, par les meilleurs et les plus agissants éléments sportifs de notre ville. Nous allons voir à l'honneur : football, et tennis, aviron, aviation comme aérostation, cyclisme, sans préjudice des tirs les plus variés au fusil, à la carabine, à l'arc à la perche et au berceau. Nos innombrables colombophiles et les fervents du jeu de boules y figureront aussi en bonne place.

Nous donnons aujourd'hui le programme du sensationnel tournoi d'escrime, qui va mettre aux prises les plus fines lames de nos deux pays voisins, amis et alliés et sera présidé par l'imbattable champion français, Lucien Gaudin.

Le règlement arrêté prévoit un championnat d'épée individuel franco-belge, fixé au dimanche 13 mai prochain. Il est ouvert à tout tireur, amateur ou professionnel, âgé de plus de 18 ans. Le droit d'entrée est fixé à dix francs. Le règlement de combat est celui adopté par la « Fédération Nationale d'Escrime ». Les poules seront formées par voie de tirage au sort entre tous les tireurs indistinctement, maîtres et amateurs. Il sera établi des têtes de séries.

Les tireurs de la même salle, ainsi qu'un maître et son élève, seront répartis, autant que possible, dans les poules différentes. Le président de chaque jury devra intervertir l'ordre des assauts de chaque poule et faire tirer ensemble au début, les élèves de la même salle, un maître et son élève. Le résultat de chaque assaut sera proclamé par le président du jury. Une feuille de pointage sera tenue dans chaque poule

Les membres du jury, dans chaque poule, seront au nombre de trois au moins. Tous les assauts auront lieu à la pointe d'arrêt à trois branches et bouton marqueur. Un costume très solide et de couleur blanche est obligatoire.

Tout tireur devra payer un droit d'entrée de dix francs, indiquer la salle à laquelle il appartient et déclarer s'il remplit les conditions nécessaires pour être tête de série. Tous les tireurs devront répondre à l'appel de leur nom qui sera fait à l'endroit du tournoi, Salle Municipale des Fêtes, rue de l'Hospice, à 8 heures du matin. Tout tireur qui ne sera pas présent à cet appel, ne pourra plus prendre part au championnat.

Les décisions du jury sont souverainement sans appel. Les tireurs s'engagent d'honneur à les respecter. Tous les assauts auront lieu en un coup de bouton Leur durée sera de dix minutes. Ce délai passé, une touche sera comptée à chaque tireur.

Les tireurs sont avertis que d'après la réglementation de la F. N. E. la production de la licence internationale est obligatoire pour tout amateur.

Les prix seront en espèces ou en objets d'art suivant la qualité des tireurs. La poule finale sera de douze tireurs. Trois mille francs de prix seront distribués à raison de cinquante francs par coup de bouton donné Les coups doubles ne seront pas rétribués.

Les engagements sont reçus par M. Dubar fils, rue du Grand-Chemin, 5 bis, à Roubaix Les tireurs désireux de bénéficier de billets de voyage à demi-tarif devront en faire la demande en donnant leur engagement, accompagné du montant de leur inscription, avant le 15 avril, dernier délai.

Margarine aux Fruits d'Orient

ERA exempte de toute matière animale. Toute ménagère est à même de faire une *Bonne Cuisine* quand elle l'emploie.

UNE GAMINE QUI PROMET

Le service de la sûreté a arrêté, hier matin, boulevard Gambetta, la jeune Albertine Kerskens, 16 ans, soigneuse, sans domicile fixe, recherchée par le parquet de Lille pour abus de confiance, escroquerie et vol

Cette jeune demoiselle avait réussi à entrer comme bonne à l'Hôtel de Paris, rue de Lille. Elle venait d'y soustraire un imperméable et une fourrure appartenant à une femme de chambre de la maison Elle a été immédiatement conduite à Lille.

ENTRE POLONAIS

M. Michel Zglinsky, 26 ans, rattacheur, demeurant rue du Moulin, 48, a porté plainte contre un Polonais, son compatriote, qui l'accuse de lui avoir porté des coups.

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX

Vendredi 5 janvier, à 19 heures 30, à l'Ecole, réunion générale de la section lyrique et dramatique.

Les membres désireux de faire partie de la dite section sont invités à assister à cette réunion, ou le meilleur accueil leur sera réservé.

Cotisations 1922. — Les sociétaires qui ne possèdent pas encore leurs cartes Amicale et Fédérale peuvent les retirer en s'adressant 18, rue Casimir-Périer, à Roubaix.

Militaires. — En vue d'envoi d'un secours, les parents qui n'auraient pas remis l'adresse de leur fils au collecteur, lors de son passage sont priés de la faire parvenir à l'adresse ci-dessus, le plus tôt possible.

« LE TROUVERE » A L'HIPPODROME-THEATRE

Devant le nouveau triomphe que remporta M. Charlesky, dimanche dernier, dans « La Favorite » la direction lyrique a instamment prié le grand artiste de prêter son concours à une nouveau gala, qui aura lieu le mercredi 10 janvier. Outre Charlesky nous pourrons applaudir Mme Madewsky de l'Opéra (Léonore), Mme Andriani, la belle cantatrice de la Gaîté-Lyrique et M. Delpany, notre remarquable basse (Fernand). Enfin, le rôle du Comte du Luna sera tenu par un grand artiste, aussi bon chanteur qu'excellent comédien : M. Julien Feiner, 1er baryton de l'Opéra-Comique.

Ouverture de la location : vendredi 5 janvier au matin, 16, rue de la Gare.

GRANDE HARMONIE

Vendredi 5 janvier, répétition générale.

ETAT CIVIL

Naissances. — Emilienne Her, rue Pellart, 59. — Sidonie Quartier, rue Menin, c. Verbelle, 2. — Léonie Hessens, rue St-Roch, 54. — Marthe Dumazy, rue Maubeuge, 1. Loridan. — Georges Verbeck, rue Industrie, 147. — Pierre Sellé, rue Voltaire, 38. — Marie Devadder, rue Chaussée, 19. — Antoinette Delattre, rue Grand-Chemin, 78. — Henri Ghesquière, rue Rolfin, 14. — André Walravens, place Progrès, 5. — Anne Fagnot, rue Bouvines, 68. — Jeanne Dubrulle, rue Condé, 31. — Pierre Cnudde, rue Montgolfier, 6. — Georges Mareseaux, rue et cour Colligny, 24. — Jeanne Leplat, rue Barbe-d'Or, 19. — Constant Villers rue Hermitage, c. Billau, 3. — Gisèle Zonnevort, rue Alma, 256 — Georgette Decoster, rue Menin, 18. — Andrée Declercq, rue Buffon. 56 — Roger Strejacob, rue Marc-Seguin, 7. — René Debacker, rue Richard-Lenoir, 25. — André Dierickx, rue Newton, 52 bis. — Gisèle Vandelannoote, rue Soult, 27. — Hector Deconninck, rue Beaurewaert, 5.

Décès. — Florine Catoire ép. Hespel, 62 ans, boul. Beaurepaire — Julien Doise, 45 ans, rue Barbieux, 35. — Yvonne Dooms, 2 ans, rue Bayart, 27. — Jules Segard, 87 ans, rue Vieil-Abreuvoir, 30. — Marie Verbrouck, 1 mois, rue Sainte-Elisabeth, 9. — Rosalie Depoortère, veuve Janoos, 87 ans, rue Rossini, 25 — Eugène Dubuisson, 81 ans, rue St-Jean, 52. — Jeanne Raviart, 77 ans place Nation, 12. — Raymond Verhé, 1 an, rue Montgolfier, 146. — Zoé Vancomerbeke, rue Blanchemaille, 37. — Célina Ghesquière, 79 ans, rue Barbieux, 35. — Fidéline Ducroquet, 80 ans rue Barbieux, 35. — Louise Delerue, 33 ans rue Descartes — Henry Baillieul, 77 ans. — Henri Inglebert, 65 ans. — Henri Dransart, 54 ans, avenue Jean-Jaurès. — Rufine Lason 55 ans, boul. Metz, 45. — Angèle Boyé, rue Lys, 32.

L'ALMANACH DE "L'ÉGALITÉ"

est paru

Le plus illustré, le plus amusant

1 fr. 25

On y trouvera l'Oracle du Destin et une partie régionale complète

Réclamez-le à nos vendeurs

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

UN INDESIRABLE

La nuit dernière, la police a arrêté et écroué pour ivresse publique le sieur Roubeaux Emile, 58 ans, contremaître, domicilié à Mouscron, rue Curial, 4. En vérifiant son état-civil, on constata que cet individu se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion qui lui a été notifié par M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement.

ECLAIREZ VOS AUTOMOBILES

Pour avoir circulé, la nuit, avec une automobile non éclairée, M. Danset Gaston, fabricant de fuseaux, rue de la Fossée, 176 a fait l'objet d'un procès-verbal

LES PRIX DE LA VIANDE FRAICHE
Semaine du 6 au 12 Janvier

BŒUF. — Hors catégorie : filet, sans os, 1re qual., 17 fr. 25 ; 2e qualit., 16 fr. 25 ; 3e qual., 15 fr. 25.

1re Catégorie : a) aloyau, sans os, 13.50 ; 11,00 ; 10,00 ; b) entre-côte et bifteck ordinaire, 10,00 ; 8,75 ; 7,00.

2e Catégorie, avec os : pièce à queue, pointe de culotte, nœud du roi, baronne, train de côtes 6e à la 13e côte, raccourcé, dessous de côte, bavette d'aloyau, 7,00, 6,00 ; 5,25.

3e Catégorie avec os : flanchet, épaule et 3e première côtes d'atteinte, 5,75 ; 4,50 ; 3,50.

4e Catégorie avec os : collet, jarret, mince raccourcé et poitrine, 3, 75 ; 2,75 ; 2.25.

VEAU.— 1re Catégorie sans os : ou escalopes, 15,75 ; 13,25 ; 12.25 ; avec os, rouelle, entre deux, premières côtes, 12,75 ; 10,75, 9,75.

2e Catégorie : épaule, basses côtes et flanchet, 10,57 ; 8,25 ; 6,75.

3e Catégorie : poitrine, collet et jarret 9,75 ; 6,75 ; 5,25 ; os de veau : 2,00

Mouton et porc par de changement.

AUX ETABLISSEMENTS FRANÇOIS MASUREL FRERES

Une manifestation intime a eu lieu samedi dernier, en l'honneur du personnel ouvrier ayant plus de 30 ans de présence dans les. Usines.

Le Président du Conseil d'Administration, entouré de ses associés et de la Direction, dans une délicate allocution a félicité ces dévoués serviteurs et en leur rappelant combien il appréciait la part qu'ils ont prise à la bonne marche de la maison à laquelle ils restent si fermement attachés, leur a remis, à chacun, un magnifique cadeau souvenir.

Un des ouvriers fêtés, M. Paul Desreux, s'est fait l'interprète de ses camarades et, en termes très heureux, a remercié M. Edmond Masurel et ses Collaborateurs de l'attention dont ils venaient d'être l'objet.

Le champagne fut ensuite bu à la santé des présents et de leur famille et à la continuation de la prospérité des Etablissements François Masurel Frères.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir, jeudi, à 8 h. précises, « LA CHASTE SUZANNE », opérette en 3 actes, musique de Jean Gilbert.

— Samedi, 6 janvier, à 8 h., « LA CHASTE SUZANNE ».

Dimanche, 7 janvier, en matinée et en soirée, même spectacle.

— Lundi, 8 janvier, dernière représentation de « LA CHASTE SUZANNE ».

Location ouverte pour toutes ces représentations.

VACCINATION ET REVACCINATION

En raison des nouveaux cas de variole signalés tant à Tourcoing qu'à Halluin, des séances supplémentaires de vaccination gratuite auront lieu au Bureau d'hygiène, 11, rue de Tournai, tous les jours, de 2 à 6 heures du soir, et le samedi, de 2 à 4 heures.

AMICALE DES CINQ-VOIES

Tous les membres de l'Association sont invités à la Fête intime qui aura lieu au Foyer (Ecole), le dimanche 7 janvier, à 11 heures précises.

PREPARATION MILITAIRE
(Union post-scolaire)

Jeudi, 4 janvier, rassemblement pour tous les élèves et instructeurs, au Gymnase, rue de Gand, à 19 h. 30. Présence obligatoire.

ETAT CIVIL

Naissances. — Lucienne Verhack, rue du Clocher, 25. — Marie Verbrugghe, rue du Caire, 7. — Georgette Vandaele, rue Nationale, 83. — Jeannine Sagaert, rue des Piats, 253. — Georges Ackou, rue Ach. Testelin 268. — Jeannine Rogez, rue d'Anor, 4 — Francine Boyaval, rue des Orphelins, 12. — Armand Doorewaerd, rue de Gand, 609. — Pierre Strat, rue de la Latte, 127. — Marie Agnès Manieu, rue F. Lehoucq, 35. — Anne Marie Dutriez, rue Winoc-Chocqueel, 70. — Marcelle Vandenberghe, rue de Gand, 972. — Gérard Bulteel, rue Ach. Testelin, 13. — Albert Mescart, rue Motte, 43. — Marie Rose Joostens, rue de Calais, 84.

Décès. — Philomène Houte, 78 ans, rue d'Havré, 3. — Antoine Lepoutre, 71 ans, rue du Flocon, 79. — Henri Dubois, 66 ans, rue du Blanc-Seau, 53. — Edmond Wittebolle, 1 mois, rue de la Planche, 12. — Cyrille Dewulf, 36 ans, rue Nationale, 122 — Fidèle Baorbieux, 67 ans, rue Nationale, 122. — Daniel Deckmyn, 38 ans, rue Nationale, 122. — Catherine Boussemart, 87 ans, rue d'Anvers, 165. — Léa Vandevenne, 41 ans, rue Bonne-Nouvelle, 53. — Henriette Carrette, 15 ans, rue Magenta, 164. — Pierre Nyfiels, 65 ans rue Nationale 122. — Léonie Dhondt, 55 ans, rue Colbert, 16. — Marceau Delcroix, 35 ans, préposé d'octroi, rue d'Elbeuf, 18.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

EN TRAVAILLANT — A la filature Leclerc-Dupire : Alexandre Lecomte, 19 ans, rattacheur, a été blessé au genou gauche par le chariot du métier ; Mme Samain Adèle, 52 ans, soigneuse, a été blessée à la main droite ; Mlle Suzanne Vanoverbecke, 19 ans, voyageuse, blessée à la main gauche en dégorgeant un cylindre.

ARRESTATION. — M. Colsenet, commissaire de police, a arrêté et déféré au Parquet le nommé Léopold Delbarre, 55 ans, terrassier, demeurant rue du Château-d'Or, 45, inculpé d'avoir dérobé un portefeuille à son camarade de travail, au chantier de la nouvelle rue du Sartel.

ATTENTION AUX CHIENS ! — La police a dressé procès-verbal à Mme Emma Vanderaspoilden, rue de la Baillerie, qui avait laissé courir son chien dans la rue.

REVERBERE BRISE. — Le camion-auto de la Cotonnière Lilloise a renversé et brisé un réverbère place du Moulin.

A LA MAIRIE. — Parmi les lauréats du dernier concours du Cercle sténographique roubaisien, nous relevons le nom de M. Marcel Dobigies, sténo-dactylo à la Mairie de Wattrelos, qui a subi avec succès l'examen commercial (100 mots à la minute)

Déjà en juin, au concours de Tourcoing, M. Marcel Dobigies avait été classé à 80 mots à la minute en sténo (méthode Prévost-Delaunay) et avait obtenu le brevet supérieur pour la dactylographie.

Le nouveau succès de ce jeune commis de la Mairie prouve ses efforts et sa bonne méthode de travail, cause de ses progrès. Toutes nos félicitations.

ENQUETE OUVERTE. — Dans sa dernière séance, le Conseil Municipal a adopté le projet portant ouverture de trois rues savoir : de la rue Jean Jaurès ; de la Grand'Place au Jardin Public ; du Jardin Public à la rue des Prés.

Ce projet, avec les pièces à l'appui, sera déposé à la Mairie pendant quinze jours, du 8 janvier jusqu'au 22 janvier 1923 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de neuf heures à seize heures.

A l'expiration de ce délai, M. Despretz, conseiller général, Maire d'Hem, commissaire enquêteur, désigné à cet effet, par M. le Préfet, recevra à la Mairie pendant trois jours, les 23, 24 et 25 janvier, de neuf heures à midi, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Jean Willems, rue d'Oran, cité Florin, 36. — Fernand Heilitson, carrière Bonte, 21. — Arthur Masselis, rue de Thionville, 34. — Henri Segard, Martelotte, 4.— Céline Denys, cité du Pinson-Vert, 12.— Joseph Vanhoutte rue de Tourcoing, cour Duthoit,3.— Georges Yon, rue Victor-Hugo, caserne des Douanes, 14.

Publications — Maurice Labeeuw, chauffeur-conducteur, et Joséphine Soudan, soigneuse. — César Marchand, peintre, et Léontine Lacave, bobineuse. — Léon Duquesnoy, peintre, et Jeanne Delcroix, doubleuse.

Décès. — Marie Nys, veuve Ponthieu, 81 ans, rue des Poilus. — Arthur Masselis, 2 jours, rue de Thionville, 34. — Marcelin Van Assche, 5 mois, Cartuyère, 5.

Mesdames, Mesdemoiselles,

Si vous faites votre **PATISSERIE** vous-mêmes

VOUS VOUS DEVEZ D'UTILISER **" Cakeoma - QUEEN CAKES -** pour faire 20 délicieux petits cakes

Exigez surtout la marque « CAKEOMA » sur chaque carton.

CROIX

MORT D'UN ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL

M. Inglebert Henri, qui fut conseiller municipal et délégué à la commission administrative du Bureau de Bienfaisance, de 1908 à 1919, est décédé le 1er janvier. Ses funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Suzanne Laporte, rue de l'Ermitage, 155. — Pierre Verhaeghe, rue Carnot, 13. — Henri Demey, rue Léon-Gambetta, 21.

Décès. — Léa Delesclise, 39 ans, place de la République, 18. — Simone Vanlandeghem, 1 an, rue de Tourcoing, 134. — Fernande Doye, 18 ans, rue Mirabeau, 70.

WASQUEHAL

Grave accident de roulage

Dans l'après-midi de mercredi, vers 3 heures, un accident de roulage a mis en émoi le populeux quartier du Capreau. Un éboueur au service de la ville de Roubaix, M. Désiré Jardez, 48 ans, demeurant à Roubaix, 243, rue du Coq-Français, se trouvait avec son attelage dans la rue Louise-Michel, à hauteur de la ferme Casier, lorsque, par suite de l'écart de son cheval, le conducteur alla se jeter sur le devant d'un camion-auto de la Société anonyme de transports de charbons de Roubaix, qui arrivait en sens inverse.

Le choc fut si violent que le charretier resta étendu sur la chaussée. Ses camarades de travail le transportèrent chez M. Henri Desauw, cafetier, dans la même rue.

M. le docteur Desbonnets, de Roubaix, s'empressa de donner les premiers soins à la victime. Il constata plusieurs fractures de la jambe droite qui devra vraisemblablement être amputée. M. Jardez porte en outre une fracture du médius gauche. Son état ayant été jugé très grave, le blessé a été transporté à l'hôpital de La Fraternité de Roubaix.

La gendarmerie de Roubaix, prévenue par téléphone, est descendue immédiatement sur les lieux de l'accident pour établir les responsabilités.

Ajoutons que d'après les premiers résultats de l'enquête et les déclarations des témoins, il est bien établi que cet accident ne saurait être imputé au chauffeur, M. Albert Debret, qui avait bloqué brusquement ses freins et arrêtait net son camion en voyant la possibilité de l'accident.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'E. E. N. F., un tourneur, Arthur Pollez, 42 ans, 14 bis, rue des Pénitentes, à Lille, a reçu des brûlures à la face dorsale du poignet gauche en démontant le robinet d'une chaudière : 15 jours de repos. Dr Butin.

— A la société « L'Avenir », production industrielle de la viande, l'ouvrier Jean Cannonne, 19 ans, 23, rue du Transwaal, à Wasquehal, s'est coupé au pouce en découpant le pied d'un porc. M. le Dr Butin a constaté une plaie de la face dorsale du pouce gauche ; 15 jours de repos.

— A la Filature du Nord, M. Joseph Homérin, 14 ans, bacleur, 183, rue des Villas, a fait une chute dans un escalier. Entorse poignet gauche, nécessitant un repos de 15 jours

— A la même usine, J.-B. Knockaert, 44 ans, 12, rue du Transwaal, à Wasquehal, s'est fait une subluxation interphalangienne de l'annulaire droit en descendant un escalier. 10 jours de repos. Dr Berthou.

— A la même usine, le bacleur Fédard Herman, 14 ans, 16, rue Kléber, à Wasquehal, s'est fait une plaie infectée de l'index gauche. 15 jours de repos. Docteur Butin.

— A la même usine, Julia Duls, 14 ans bacleuse, rue Négrier, 11, à Croix, a reçu le couvercle d'une caisse sur la main droite et a été piquée par un clou. Piqûre profonde face dorsale main droit, nécessitant un repos de 12 jours.

AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE — Les adhérents de la Fraternelle des Combattants anciens prisonniers de guerre sont priés de donner d'urgence les renseignements suivants : Nom et prénoms, grade, unité dans laquelle ils comptaient lors de leur capture, adresse actuelle et temps (en mois) passé en captivité, et de les faire parvenir au siège, café de la Cloche, chez Albert Sadaume, avant dimanche 7 janvier, dernier délai.

ETAT-CIVIL — Naissance. — Huguette Langenaert, avenue Hannart, 11.

Publication — Achille Maertens, rattacheur, et Angèle Bernet, sans profession.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1922. — Pendant l'année écoulée, il a été enregistré à l'état-civil 127 naissances, 6 reconnaissances, 84 mariages, 7 transcriptions de jugement de divorce, 92 décès et 9 transcriptions de décès.

LEERS

LE VOYAGEUR VA UN PEU FORT. — Les gendarmes de Wattrelos ont arrêté et conduit à Lille un voyageur de commerce, Jules Voch, 41 ans, demeurant à Blandain (Belgique). Il est inculpé de bris de caûture et d'ivresse.

HALLUIN

UNE AUTO EN FLAMMES

Mardi dernier, à la tombée de la nuit, M Dewailly, fabricant de chaises à Halluin, donnait ordre à son chauffeur d'auto, M. Parmentier, de vérifier sa voiture de tourisme, de la nettoyer et de faire le plein d'essence, en vue de sortir le lendemain de bonne heure.

Cette voiture se trouvait remisée rue des Ecoles. Pour ne pas éclairer la remise, l'ouvrier ouvrit toute grande la porte et amena la voiture à l'entrée.

Après avoir apporté un bidon d'essence et ouvert le robinet, afin d'emplir le réservoir de l'auto, il alla à la recherche d'outils. Revenant quelques secondes plus tard, il s'aperçut que la voiture était en flammes. Aidé de passants, il poussa l'automobile dans la rue où elle s'est complètement consumée, occasionnant, sous l'action de la chaleur, quelques dégâts aux vitrines et peintures des maisons voisines.

Une enquête est ouverte en vue de déterminer la cause de l'incendie. Parmentier déclare qu'il ne fumait, ni n'avait près de lui aucune lampe allumée Dans ces conditions, l'incendie aurait été provoqué par un passant.

LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE EN 1922. — Dans le cours de l'année 1922, le Bureau d'Etat-Civil de la Mairie a enregistré les actes suivants : naissances, 298 ; mariages, 188 ; divorces, 5 ; décès, 194.

Pour l'année 1921, ces chiffres avaient été de : naissances, 347 ; mariages, 194 ; divorces, 19 ; décès, 182.

Comme on le remarque, l'année 1922, fut déplorable au point de vue de la natalité : 49 naissances de moins que l'année 1921, soit une diminution de 15 % environ.

Par contre, le nombre des décès s'est augmenté de 12. Parmi les 194 décès, 49 sont des enfants de moins de 1 an, et 83 des personnes âgées de plus de 60 ans, dont 21 se trouvaient à l'Hospice du Mont.

MOUVAUX

APRES BOIRE. — Dans la journée du 1er janvier, vers midi 30, les nommés Legrand François, 56 ans, rue des Platanes, et Pinott Carlos, 53 ans, rue de Roubaix, étaient attablés à l'estaminet Descamps, rue de Roubaix, quand tout à coup ils se prirent de querelle.

Pinott porta plusieurs coups à Legrand, qui déposa plainte au commissariat de police.

Appelé devant le commissaire de police, Pinott se présentait hier en complet état d'ivresse et se trouvant dans l'incapacité de répondre aux questions posées par ce magistrat, il fut placé au violon jusqu'à ce qu'il eût recouvré la raison.

Il sera gratifié d'une contravention pour ivresse et d'une autre pour coups et blessures.

MEDAILLE MILITAIRE POSTHUME. — La médaille militaire a été attribuée à la mémoire du soldat Guellère Emile, du 310e R. I., avec la citation suivante « Brave soldat, tombé glorieusement pour la France, le 6 octobre 1915, à Souain. Croix de guerre avec étoile de bronze ». Sa famille habite rue de l'Epinette.

RECENSEMENT DE LA CLASSE DE 1923. — Le tableau des inscrits étant affiché à la Mairie, les intéressés peuvent en prendre connaissance.

ALLOCATIONS JOURNALIERES. — Il est rappelé aux soutiens indispensables de famille des jeunes gens de la classe de 1923 et ajournés des classes 1922 et 1921 qu'ils ont à présenter leurs demandes d'allocations journalières avant le 6 janvier prochain à la Mairie.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Quéva Marie-Thérèse, rue Marceau, 18 — Andrée Deltour, rue Vauban, 25.

Décès. — Lemaire Marie, 32 ans, institutrice, rue de Tourcoing, 352 — Vermandel Solange, 10 jours, rue des Champs, 18. — Hiroux Florienne, 1 mois 22 jours, rue du Château, 36.

LILLE

Chapitre des vols

UN RAT DE WAGON

Deux agents de service dans la rue de Tournai, apercevaient mardi matin un individu aux allures suspectes, qui passait porteur de deux colis.

Les policiers abordèrent l'homme et lui posèrent quelques questions, auxquelles l'intéressé refusa de répondre.

Ceci lui valut d'être emmené incontinent par-devant M. Perny, chef de la sûreté.

Bientôt, le porteur de colis qui avait déclaré se nommer Albert Dufrasnes, 22 ans, manœuvre, sans domicile fixe et venir de Valenciennes, reconnut avoir dérobé les paquets en question dans un wagon de marchandises stationnant au pont Saint-Agnès.

Dufrasnes a été envoyé pour y faire un stage à la maison d'arrêt de Lille.

Une affaire à éclaircir

Le premier Janvier, le nommé René Vandorpe, 22 ans, demeurant 90, rue de Tournai est venu déclarer au commissariat de permanence, que la nuit précédente à 2 h. 15, alors qu'il se trouvait rue du Frénelet, il avait été légèrement blessé à la tête par une balle de revolver.

M. Vandorpe a déclaré qu'il ne connaissait pas l'auteur de ce coup de feu.

La police procède à une enquête sur cette affaire.

PETITES NOUVELLES

ENCORE UN ! — M. Alexandre Henri, électricien, 117, rue Pierre Legrand, avait, mardi matin, abandonné son vélo devant la façade d'un café situé 1, rue Saint-Nicolas et où il était entré afin de se désaltérer. Cinq ou six minutes plus tard en sortant de cet établissement, M. Alexandre Henri, constata qu'un bécanier était passé par là.

LE POING LESTE. — Le peintre en bâtiment Joseph Hennebert, 44 ans, demeurant, 92, rue de Paris, ayant adressé des observations au sieur Florent Delamotte, même domicile, au sujet du tapage qu'il menait dans l'immeuble, reçut de celui-ci un magistral coup de poing qui l'atteignit sur le nez et le blessa. La police a dressé procès-verbal.

TICKET S. V. P. ? — Le sujet italien Baptiste Alexandri, 26 ans, s'est fait appréhender en gare, pour avoir voyagé sans billet, d'Arras à Lille. Il sera, en outre, poursuivi pour vagabondage. On l'a déféré au Parquet.

LE TORT D'ETRE ABSENT. — Durant une courte absence des époux Desmet, demeurant rue du Faubourg des Postes, cour Desmet, 12, un inconnu s'est introduit dans leur domicile, par la porte demeurée entr'ouverte et y a soustrait une somme de 70 francs. Sur plainte de M. Desmet, la police enquête.

BADABOUM ! — Place Madeleine Caulier, à 18 heures, un car V a heurté la camionnette de M. Hennion, tripier, 226, rue Pierre Legrand. La camionnette a eu son essieu avant brisé. Pas d'accident de personne.

Jeux & Education Physique

LUTTE ET BOXE

Le Grand Gala du 7 Janvier *au Palais Rameau*

Les amateurs de boxe de Lille se plaignent de ce que la capitale des Flandres n'est pas favorisée au point de vue des organisations. Le gala sportif qui leur sera offert dimanche, à 16 heures, au Palais-Rameau, à Lille, est de nature à donner satisfaction aux plus difficiles.

Nous avons annoncé que le programme de ce gala comportait cinq grands combats de boxe en 10 rounds de 3 minutes : un match de lutte au finish et une démonstration de lutte dont l'utilité est incontestable, au moment où ce sport marque une rénovation certaine.

Côté boxe, le choix des noms figurant à l'affiche procède du meilleur éclectisme :

FRANK BRISCOT, de Valenciennes, sera en présence du Tourquennois MICHAUD, champion du Nord poids moyens ; DASTILLON l'Ouragan trouvera à qui parler en la personne de BOITAERT, de Loos ; DETRE, de Roubaix, un autre champion du Nord s'expliquera avec son challenger : LEPERS, de Tourcoing Alphonse MASTELLE de Lille, rencontrera VRAUD, un excellent poids plume de Valenciennes ; enfin, un autre Valenciennois, SELLE, se heurtera à MAXTALLON, d'Hénin-Liétard.

Côté lutte, seront face à face, le champion d'Italie, Giuseppe MASSETTI, champion d'Italie, vainqueur de Lemaire, en 3 h. 55, et de Jess Petersen et BERTHOD, champion français, entraîneur de Roth et Derlaz

La démonstration de lutte sera faite par VANCE, champion de France, et FAVRE, champion suisse.

Pour renseignements et location, s'adresser à M. Victor GALLIAERDE, Laiterie de Lambersart. 14084

LA BOXE

A CARVIN

Le Boxing-Club Carvinois lance des défis à tous boxeurs amateurs du Nord et du Pas-de-Calais, pour les poulains à limite des poids désignés ci-dessous : Guilmot Robert, 60 kilos ; Carpentier Alexandre, 58 kilos ; Wauquier André, 54 kilos ; Lament Emile, 54 kilos ; Desprez Fernand, 25 kilos.

Pour renseignements, s'adresser au professeur de boxe, Gosnier Jean, 74, rue du Cimetière, Carvin, Pas-de-Calais.

FOOTBALL-ASSOCIATION

A MOUVAUX

AMICALE SPORTIVE MOUVALLOISE. — Réunion générale de tous les membres, vendredi prochain 5 janvier, à 7 h. 30, à l'Ecole des Garçons, rue de Roubaix

GYMNASTIQUE

A MOUVAUX

AMICALE SPORTIVE MOUVALLOIS